

1, route du Landais
Champ Du Boult
14380 NOUES DE SIENNE
Tel : 06 71 95 72 08
Mail : bocasilva.14@gmail.com

Noues de Sienne, le 10/10/2025

COMPTE RENDU D'INTERVENTION

Localisation : Manoir de la Chaslerie 61700 DOMFRONT-EN-POIRIAIE

- Parcelles 3b et 4b :

Etat des lieux : jeunes futaies feuillues pures de chêne sessile issues de boisements et plantées à forte densité. Une première intervention réalisée en 2022 consistait en la désignation et l'élagage de 100 à 150 arbres d'avenir par hectare avec un marquage d'une éclaircie par détourage des arbres d'avenir. Les chênes ont globalement une bonne conformation et un bel élancement compte tenu de la densité initiale.

Interventions réalisées : rematérialisation des arbres d'avenir par cerclage de peinture bleue. Attention, des arbres ont été cerclés en bleu préalablement à ces travaux par une tiers sans tenir compte de la répartition et des arbres préalablement désignés. Elimination des gourmands apparus à la suite de la réalisation de l'éclaircie. Dans certaines zones, principalement la moitié Nord de la parcelle 3b, l'éclaircie n'ayant pas pu être réalisée en totalité, un nouveau marquage par détourage des arbres d'avenir a été effectué par cerclage à la peinture rouge des arbres à couper. Dans l'idéal, la réalisation de cette éclaircie devrait intervenir cet hiver afin de permettre aux chênes d'avenir de croître en diamètre.

- Parcelles 1d, 2d et 4d :

Etat des lieux : jeunes futaie feuillues issues de boisements à majorité de chêne sessile pour les parcelles 1d et 2d et à majorité de merisier et d'érythrina pour la parcelle 4d. A part les hêtres de bordure (2 à 4 lignes autour des peuplements) sommairement élagués, ces parcelles n'avaient subi aucune intervention depuis leur installation. Les frênes présents par bouquets ou de manière éparses ne sont pas en bonne santé voire morts à cause de la chalarose. Ils n'ont donc pas été travaillés.

Interventions réalisées : en parcelles 1d et 2d, selon les cas, environ 150 tiges d'avenir/ha ont été taillées (découpe prioritaire des fourches ou défauts majeurs) ou élaguées jusqu'à environ 4 mètres. En effet, compte tenu d'une densité de plantation initiale bien inférieure aux parcelles 3b et 4b et à la mortalité des frênes intercalés, les chênes présentaient une conformation très moyenne et un port moyen « buissonnant ». Un élagage à 6 mètres directement était donc impossible sans affaiblir les arbres et favoriser une arrivée massive de gourmands. Pas de marquage de coupe pour le moment car les arbres sont encore majoritairement peu gainés. A l'occasion, localement, les aulnes ou saules gênant les arbres d'avenir pourraient être coupés.

En parcelle 4d, les travaux ont consisté en la désignation d'environ 200 arbres avenir/ha (cerclage peinture bleue) puis leur élagage jusqu'à 4 ou 6 mètres selon leur taille. Le couvert étant fermé et les arbres vigoureux, une éclaircie par détourage des arbres d'avenir a été marquée par cerclage à la

peinture rouge dans la moitié Sud de la parcelle 4d. Elle sera à réaliser prochainement pour favoriser la croissance en diamètre des arbres d'avenir. La largeur des interlignes est suffisante pour effectuer l'éclaircie sans ouverture des cloisonnements.

- Parcelle 5d :

Etat des lieux : Jeune futaie feuillue issue de boisement à majorité d'érable sycomore n'ayant apparemment jamais été travaillée. Par conséquent, la conformation des arbres est médiocre et il est trop tard pour rattraper les principaux défauts.

Interventions réalisées : désignation et l'élagage jusqu'à 6 mètres maximum de 100 à 150 arbres d'avenir/ha matérialisés par un point de peinture bleue et à un marquage par cerclage à la peinture rouge d'une éclaircie par détourage des tiges d'avenir. Pas nécessaire d'ouvrir des cloisonnements grâce à des interlignes assez large pour l'exploitation en bois de chauffage.

- Parcelles 4h et 5h :

Etat des lieux : jeune futaie résineuse de pins ayant subie un élagage de pénétration quasi-systématique.

Interventions réalisées : désignation et élagage jusqu'à 4 ou 6 mètres de hauteur selon les cas des plus belles tiges du peuplement, présentant une bille de pied droite d'au moins 4 mètres. Une ligne centrale n'a pas été travaillée du tout car elle constituera un futur cloisonnement lors de la réalisation de la première éclaircie qui devrait intervenir dans les prochaines années.

- Parcelle 5c :

Etat des lieux : jeune futaie feuillue d'aulne issue de boisement assez claire.

Intervention réalisée : marquage d'éclaircie par cerclage à la peinture rouge des arbres à couper.

Tableau récapitulatif des arbres désignés et travaillés par parcelle :

Parcelle	Surface effective estimée	Nbr arbres désignés	Nbr arbres/ha
1d	1,50 ha	240	160
2d	1,45 ha	227	156
4d	1,65 ha	331	200
5d	0,45 ha	56	124
4h et 5h	1 ha	197	197

Travaux à prévoir :

- Réalisation des éclaircies marquées dans les différentes parcelles.
- Marquage et éclaircie dans les peuplements résineux (4h,5h) et les futaies d'aulnes (2c)
- Taille de formation parcelle 3d
- Elagage terminal à 6 mètres et marquage éclaircie en 1d, 2d et 4d dans 2-3 ans

BOCASILVA
Adrien Durand-Leray

